



Le Canada que l'on veut

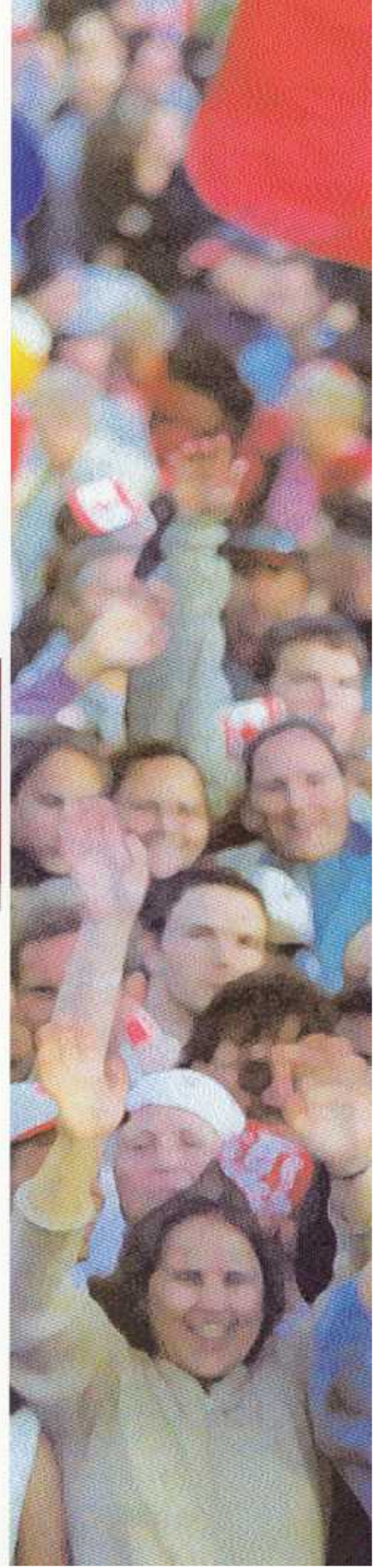


DISCOURS DU TRÔNE

ouvrant la deuxième session de la trente-septième législature du Canada

Le 30 septembre 2002

Canada





Le Canada que l'on veut



DISCOURS DU TRÔNE

ouvrant la deuxième session de la trente-septième législature du Canada

Le 30 septembre 2002



Données de catalogage avant publication (Canada)

Canada. Gouverneur général

Le Canada que l'on veut : Discours du Trône ouvrant la deuxième session
de la trente-septième législature du Canada - 30 septembre 2002

Irrégulier

37^e législature, 2^e session (2002)

Texte en français et en anglais.

Titre de la p. de t. addit., tête-bêche : The Canada We Want : Speech from the
Throne to Open the Second Session of the Thirty-Seventh Parliament of Canada

Pub. aussi sous forme électronique sur le réseau informatique Internet.

Pub. aussi sous forme de disque compact.

ISBN 0-662-66890-1

N° de cat.S01-1/2002

ISSN 1203-9268

1. Discours d'ouverture de la session parlementaire — Canada — Périodiques.

2. Canada — Politique et gouvernement — 1993 - — Périodiques.

I. Titre.

II. Titre: The Canada We Want : Speech from the Throne to Open the
Second Session of the Thirty-Seventh Parliament of Canada

JL 103 320.971

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2002

www.sft-ddt.gc.ca

**Les lignes verticales dans la marge du texte indiquent que la Gouverneure
générale a lu ces passages en français.**





HONORABLES SÉNATEURS ET SÉNATRICES
■ MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS,
MESDAMES ET MESSIEURS,

Je suis ravie de vous saluer en cette année du Jubilé de Sa Majesté la reine Elizabeth II, que nous accueillerons au Canada sous peu.

Cette année marque également le 50^e anniversaire des gouverneurs généraux canadiens. Pour célébrer cela, nous avons invité à Rideau Hall un groupe énergique de 100 jeunes de 17 et 18 ans venus de toutes les provinces et de tous les territoires pour participer à un Forum jeunesse sur la manière de créer une communauté. En Gaspésie, au Nunavut, dans les îles Haida Gwaii, d'un bout à l'autre du pays, nous rencontrons des jeunes qui deviennent des catalyseurs du changement à mesure qu'ils s'imposent comme chefs de file dans les domaines de leur choix.

C'est stimulant et encourageant d'entendre ce que les jeunes ont à dire et d'apprendre ce qu'ils font. Déjà, ils sont innovateurs. Ils viennent de milieux divers. Et ils changeront les choses. Pour certains, ce sera dans le journalisme, les arts, les affaires ou le milieu syndical. D'autres choisiront le domaine communautaire et la vie publique et, avec le temps, ils vous succéderont peut-être afin de maintenir les traditions démocratiques parlementaires auxquelles vous consacrez votre vie. Rien n'est plus précieux et valable que notre manière de créer une société par l'exercice de nos droits démocratiques de citoyens.

Et les sacrifices que font certains de nos citoyens sont grandement appréciés par leur pays. Mon voyage, en avril dernier, en Allemagne où nos morts et nos blessés ont été emmenés à la suite du tragique incident en Afghanistan, a été une expérience que tous les Canadiens ont partagée avec émotion. Ils ont été nombreux à exprimer ce qu'a signifié pour eux le sacrifice de ces hommes.

Ce type de contribution, ce type de participation démocratique, ce type de valorisation du leadership font de nous ce que nous sommes en tant que nation. C'est une vie très précieuse que nous partageons en tant que Canadiens. Et nous devons être prêts non seulement à en reconnaître la valeur, mais également à nous sacrifier pour elle.

Les Canadiens et les Canadiennes envisagent aujourd'hui leur avenir individuel et collectif avec confiance. Il y a moins de dix ans, notre économie était en déclin, notre déficit et notre dette atteignaient des sommets, l'unité de notre pays était menacée et notre confiance ébranlée.

Aujourd'hui, grâce à nos efforts collectifs, des perspectives, des possibilités et des choix nouveaux s'offrent à nous pour façonner le Canada que l'on veut.

Notre succès s'appuie sur de solides fondations : une indépendance financière, un pays uni et des citoyens confiants en l'avenir. Nous ne mettrons pas en péril les réalisations accomplies au cours de la dernière décennie. Nous continuerons d'être prudents et de vivre selon nos moyens.

Maintenir cette indépendance financière et continuer de bénéficier d'une économie dynamique nous permettent de viser plus haut. Nous pouvons trouver de nouvelles solutions à des problèmes qui perdurent, fixer de nouveaux buts à atteindre et des objectifs ambitieux, assumer notre part dans l'édification du Canada que l'on veut, pour nous et pour les générations futures.

Nous pouvons maintenant compter sur une génération de Canadiens qui ont grandi en naviguant sur l'Internet, une génération ouverte sur le monde, optimiste, que n'effraient ni le changement ni la diversité, et qui est désireuse de créer, d'innover et d'exceller. Ils sont convaincus qu'ils peuvent satisfaire leurs aspirations au Canada. Notre pays doit capter et utiliser cette énergie.

Le gouvernement ne veut rien de moins que faire du Canada une terre aux horizons toujours plus larges, et permettre à chaque Canadien, à chaque famille et à chaque communauté de bénéficier des avantages de la nouvelle économie.

Ensemble, nous pouvons mettre en place le système de soins de santé du XXI^e siècle. Nous pouvons faire en sorte que les enfants canadiens ne dépendent plus de l'aide sociale, qu'Autochtones et non-Autochtones aient les mêmes chances dans la vie. Nous pouvons relever les défis que posent les changements climatiques. Nous pouvons être un chef de file mondial en matière d'innovation et d'apprentissage, et attirer talents et investissements. Nous pouvons bâtir des villes de classe internationale et des communautés en santé. Nous pouvons renforcer les liens entre citoyens ainsi que le partenariat entre le gouvernement et les Canadiens. Nous pouvons raffermir notre rôle en Amérique du Nord et dans le monde, celui d'un pays mature, confiant en ce qu'il est et en ce qu'il est appelé à devenir.

C'est vraiment le bon moment pour le Canada.

LE CANADA ET LE MONDE

Nous vivons une époque d'incertitudes. Les événements du 11 septembre nous ont montré que des événements se produisant ailleurs dans le monde peuvent en un instant avoir des répercussions sur les progrès dans notre pays. Nous constatons l'agitation qui règne dans plusieurs parties du monde. Nous voyons encore beaucoup trop de pauvreté.

Le gouvernement poursuivra sa collaboration avec ses alliés pour assurer la protection et la sécurité des Canadiens. Notre pays continuera d'œuvrer au sein d'organisations telles que les Nations unies pour faire en sorte que les règles de droit international soient respectées et mises en application. Mais le gouvernement restera également vigilant et prêt à protéger les Canadiens contre les nouvelles menaces. Il travaillera avec les États-Unis afin de combler nos besoins communs en matière de sécurité.

Nous pouvons cependant faire davantage. À de nombreuses reprises dans le passé, le Canada a contribué à trouver des solutions à des problèmes mondiaux. Chaque fois que l'occasion nous sera offerte, nous continuerons de promouvoir le pluralisme, la liberté et la démocratie, et contribuerons à réduire l'écart toujours croissant dans le

monde entre riches et pauvres. Nous doublerons notre aide au développement d'ici 2010 et consacrerons au moins la moitié de cette augmentation à l'Afrique dans le cadre de notre participation au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Le 1^{er} janvier 2003, le Canada éliminera les tarifs et les contingents sur la plupart des importations provenant des pays les moins développés.

Face à l'incertitude et à un rythme de changement accéléré, le gouvernement doit établir un dialogue avec les Canadiens au sujet du rôle que notre pays est appelé à jouer dans le monde. D'ici la fin du présent mandat, le gouvernement établira les principes directeurs à long terme de notre politique en matière d'affaires étrangères et de défense, principes qui seront le reflet de nos valeurs et de nos intérêts, et qui permettront aux militaires canadiens de disposer des outils nécessaires pour remplir le rôle qui leur est confié.

METTRE EN PLACE LE SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ DU XXI^E SIÈCLE

Aucune autre question ne touche les Canadiens d'aussi près que celle des soins de santé. Notre régime de soins de santé représente de façon concrète les valeurs qui nous définissent en tant que pays. Il représente aussi la volonté des Canadiens de s'entraider et d'assumer la responsabilité que nous avons les uns envers les autres.

En 2000, tous les premiers ministres ont conclu un accord sur les soins de santé qui donne encore plus de poids à notre engagement collectif à respecter les principes de l'assurance-maladie, à travailler ensemble à réformer notre régime, à mesurer le progrès accompli et à en faire rapport. Des ressources furent prévues pour y arriver. Le travail est en cours et le premier rapport public est maintenant disponible.

Pour continuer le travail entrepris dans ce domaine, une commission dirigée par Roy Romanow fut mise sur pied afin d'évaluer les perspectives à long terme du régime public canadien de soins de santé. Monsieur Romanow remettra son rapport en novembre.

Au début de 2003, le premier ministre convoquera une rencontre des premiers ministres des provinces pour jeter les bases d'un plan de réforme complet comportant une imputabilité plus grande envers les Canadiens et prévoyant les investissements fédéraux à long terme qui seront requis; ceux-ci seront inclus dans le prochain budget.

En parallèle, le gouvernement ira de l'avant avec un plan d'action dans les secteurs de la santé qui relèvent directement de sa responsabilité. Ainsi, il révisera la législation fédérale en matière de protection de la santé pour mieux faire face aux nouveaux risques, s'adapter à la technologie moderne et se concentrer sur la prévention. Il se dotera de moyens pour renforcer la sécurité du système alimentaire canadien et présentera à nouveau la mesure législative sur les pesticides qui vise à protéger la santé des Canadiens, surtout celle des enfants. Avec ses partenaires, il développera une stratégie nationale de promotion de saines habitudes de vie, de l'activité physique et du sport; il organisera en 2003 le premier sommet national sur ces questions. Le gouvernement prendra des mesures additionnelles pour réduire l'écart entre l'état de santé des Autochtones et des non-Autochtones. À cette fin, on mettra en place une stratégie de promotion de la santé et de prévention des maladies chez les Premières Nations qui comprendra un programme d'immunisation adapté. Il travaillera aussi avec ses partenaires pour améliorer la prestation des services de soins de santé dans les réserves.

Le gouvernement modifiera également les programmes existants pour permettre aux Canadiens de s'occuper d'un enfant, d'un parent ou d'un conjoint gravement malade ou mourant, sans mettre en péril leurs emplois ou leurs revenus.

AIDER LES ENFANTS ET LES FAMILLES À ÉCHAPPER À LA PAUVRETÉ

Il y a cinq ans, les gouvernements au Canada ont lancé le Plan d'action national pour les enfants. Les Canadiens de partout au pays étaient appelés à faire en sorte que tous les enfants canadiens puissent connaître un bon départ dans la vie et que les familles avec enfants disposent des outils nécessaires pour assurer la protection et le développement de ces jeunes.

Aucun autre investissement ne donne de meilleurs résultats. Aucun autre investissement n'accomplit autant pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la dépendance et maximiser le potentiel de chaque Canadien.

Le gouvernement mettra en œuvre un programme d'investissements à long terme pour que les familles pauvres puissent se libérer de la dépendance envers l'aide sociale, le but étant que les enfants nés dans la pauvreté n'aient pas à en subir les conséquences toute leur vie. Il augmentera à nouveau de façon importante la prestation nationale pour enfants versée aux familles pauvres. Avec ses partenaires, il travaillera à accroître l'accès aux initiatives favorisant l'apprentissage des jeunes enfants et l'accès à des services de garde de qualité, particulièrement pour les familles pauvres et monoparentales. Il instaurera des mesures ciblées d'aide aux familles à faible revenu qui assument la responsabilité d'un enfant souffrant d'un handicap grave, afin de contribuer à combler les besoins de l'enfant et de la famille.

Le gouvernement prendra d'autres mesures pour s'assurer que les enfants autochtones et non autochtones aient les mêmes chances dans la vie. Il investira dans des programmes de développement de la petite enfance pour les Premières Nations, en étendant l'application du Programme d'aide préscolaire offert aux Premières Nations, en augmentant l'aide apportée aux parents et en procurant aux communautés autochtones les outils nécessaires pour combattre le syndrome d'alcoolisme fœtal et ses effets. Ce que le Canada peut faire de plus important pour les Premières Nations est de hausser la qualité de l'éducation offerte dans les réserves. Il travaillera avec le Groupe de travail national sur l'éducation, récemment mis sur pied, afin d'améliorer les résultats scolaires chez les enfants des Premières Nations. Il prendra également des mesures immédiates pour aider les enfants des Premières Nations ayant des besoins d'apprentissage particuliers.

La responsabilité première de fournir aux enfants les outils dont ils ont besoin pour apprendre et se développer incombe aux parents. Mais les Canadiens ont également une responsabilité collective de protéger ces enfants contre l'exploitation sous toutes ses formes et les conséquences de la dissolution des familles.

Le gouvernement entreprendra donc une réforme du Code criminel afin de rendre plus sévères les sanctions prévues dans les cas de violence et de négligence et afin d'établir une approche mieux adaptée aux enfants qui doivent prendre part à des procédures judiciaires, à titre de victimes ou de témoins. Il reformera aussi le droit de

la famille, en insistant sur les meilleurs intérêts des enfants, augmentera le nombre de tribunaux unifiés de la famille et fera en sorte que les services appropriés soient offerts aux enfants et aux familles.

LES ENJEUX LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À L'ENVIRONNEMENT

Les Canadiens savent que notre santé et celle de nos enfants, la qualité de vie dans nos communautés et le maintien de la prospérité économique de notre pays dépendent d'un environnement sain.

À l'échelle internationale, les changements climatiques entraînent de nouveaux risques en matière de santé et d'environnement. Cela pourrait constituer le défi majeur qu'auront à relever plusieurs générations à venir.

Vivant dans un pays nordique, les Canadiens subiront plus rapidement que d'autres certains des effets des changements climatiques. En tant que pays prospère, le Canada doit faire sa part, et il n'y manquera pas.

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, le Canada s'est engagé à respecter d'ici 2012 certaines obligations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. De vastes consultations et du travail préparatoire ont suivi. Le gouvernement intensifie maintenant ses consultations auprès des Canadiens, de l'industrie et des provinces pour élaborer une stratégie de mise en œuvre des engagements du Canada au cours des 10 prochaines années. D'ici la fin de l'année, le gouvernement déposera une résolution devant le Parlement portant sur la ratification du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques. Relever ce défi doit devenir un projet national. Y travailleront et y contribueront les Canadiens de toutes les régions et œuvrant dans tous les secteurs d'activité économique, producteurs et consommateurs, gouvernements et citoyens.

Afin de préserver nos aires de nature sauvage, nos sources d'eau propre et les habitats clés, le gouvernement créera dix nouveaux parcs nationaux et cinq nouvelles aires marines nationales de conservation au cours des cinq prochaines années. Il renforcera l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada existants et présentera à nouveau des mesures législatives visant à protéger les espèces en péril.

Le gouvernement accélérera le nettoyage des sites fédéraux contaminés au Canada. Il travaillera de concert avec les États-Unis pour améliorer encore plus la qualité de l'air. Il accélérera aussi le travail entrepris avec les provinces pour améliorer les lignes directrices nationales sur la qualité de l'eau, et il verra à leur application dans les domaines relevant de sa responsabilité.

UN PAYS QUI ATTIRE TALENTS ET INVESTISSEMENTS

Le Canada que l'on veut suppose une économie forte. Le gouvernement maintiendra son engagement ferme à équilibrer ses budgets, à contrôler ses dépenses, à baisser le rapport dette – PIB et à maintenir un régime fiscal équitable et concurrentiel. Prenant appui sur ses investissements, il poursuivra son action dans les domaines de la recherche, de l'alphabétisation et de l'éducation, ainsi que dans l'édification de villes compétitives et de communautés en santé. Il ajustera ses politiques de façon à améliorer le climat pour attirer les investissements et les talents. Le gouvernement réaffectera ses ressources en fonction de ses priorités les plus importantes et de nouveaux objectifs.

COMPÉTENCES, APPRENTISSAGE ET RECHERCHE

Le savoir est le moteur de la nouvelle économie. Des investissements importants ont été faits par le gouvernement pour donner aux écoles et aux bibliothèques canadiennes les outils technologiques qui permettent aux jeunes Canadiens d'avoir accès aux meilleures sources de connaissances et de savoir du monde. Nous avons investi afin que les universités canadiennes soient accessibles et que l'excellence en recherche universitaire soit soutenue. Nos jeunes ont besoin de la meilleure éducation qui soit, et ils la méritent. Le Canada a besoin d'universités qui génèrent le meilleur savoir et forment les meilleurs diplômés.

Sur la base de ces investissements, le gouvernement continuera d'augmenter le financement des conseils subventionnaires pour aider de façon encore plus soutenue les jeunes Canadiens qui désirent poursuivre des études supérieures et faire de la recherche. Avec les universités, il traitera des coûts indirects associés à la recherche; il explorera des stratégies de commercialisation pour celle-ci, afin de créer des

débouchés pour les entrepreneurs et susciter l'innovation. Le gouvernement continuera à travailler avec les petites et moyennes entreprises pour développer et appliquer de nouvelles technologies dans des secteurs traditionnels et naissants.

Il renforcera ses activités scientifiques, dont il assurera la coordination entre les ministères et les disciplines tout en les arrimant aux priorités des Canadiens.

En novembre, le gouvernement du Canada sera l'hôte d'un sommet national sur l'innovation et l'apprentissage. Ce sera l'occasion pour notre pays de faire sa place comme chef de file mondial dans les domaines des sciences de la santé, de la biotechnologie et de l'énergie non polluante.

L'économie du XXI^e siècle aura besoin de travailleurs qui renouvelleront constamment leurs connaissances et qui sauront faire face aux changements et s'y adapter. Les programmes relatifs au marché du travail doivent être modifiés pour que les travailleurs puissent faire face à ces exigences. À cette fin, le gouvernement travaillera avec les Canadiens, les provinces, les conseils sectoriels, les syndicats et les établissements d'enseignement pour créer le cadre d'apprentissage et d'acquisition des compétences nécessaire et promouvoir l'apprentissage en milieu de travail. Ceci impliquera de recueillir l'information sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas et d'en faire part aux Canadiens.

La Stratégie emploi jeunesse a permis d'accroître le nombre d'emplois disponibles pour les jeunes Canadiens ainsi que les occasions pour eux d'acquérir de l'expérience. Mais leurs besoins changent et les stratégies du gouvernement doivent en tenir compte. Avec les jeunes et d'autres partenaires, le gouvernement consacrera plutôt ses ressources dans ce domaine au développement de compétences qui seront recherchées à l'avenir; il aidera ceux qui font face aux plus grandes difficultés en matière d'emploi. Le gouvernement travaillera aussi avec les provinces afin d'accélérer la conclusion d'une entente exhaustive qui visera à éliminer les obstacles à la participation au travail et à l'apprentissage auxquels doivent faire face les personnes handicapées.

Le gouvernement fera la promotion de l'entrepreneuriat et de la création d'emplois auprès des Autochtones en accroissant l'aide apportée à Entreprise autochtone Canada. Il adaptera et ciblera également ses programmes de formation pour aider les Autochtones et les Inuits à participer aux avantages économiques générés par le développement de la baie de Voisey, les gazoducs du Nord ou d'autres projets semblables ailleurs au pays.

L'une des plus grandes forces du Canada, qui lui confère un avantage unique en cette ère de mondialisation, est sa capacité d'accueillir des immigrants venus des quatre coins du monde. Les conséquences démographiques du vieillissement de la population et d'un ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre donnent encore plus de poids à cet avantage. Le Canada doit continuer à être un pays que choisissent les immigrants pour y trouver espoir, accueil et opportunités.

Le gouvernement travaillera avec ses partenaires pour éliminer les obstacles à la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger et il accélérera l'entrée des travailleurs qualifiés déjà assurés d'un emploi au pays. Il fera également du Canada une destination de choix pour les étudiants étrangers talentueux et les travailleurs qualifiés, grâce à une sélection et à un recrutement plus soutenus dans les universités et par l'entremise de nos ambassades clés à l'étranger.

RÉGLEMENTATION INTELLIGENTE

L'économie du savoir exige que nous adoptions de nouvelles approches en matière de réglementation. Nous avons besoin d'une réglementation intelligente pour réaliser le bien commun et créer un climat susceptible d'attirer l'investissement et de susciter la confiance des marchés. Le gouvernement mettra en œuvre une stratégie de réglementation intelligente pour accélérer les réformes dans certains secteurs clés afin de promouvoir la santé et le développement durable, de contribuer à l'innovation et à la croissance économique et de réduire les tracasseries administratives pour les entreprises.

Dans le cadre de cette stratégie, il adaptera les règles s'appliquant à la propriété intellectuelle pour permettre au Canada de tracer la voie dans des domaines naissants tels que celui des nouvelles formes de vie. Il accélérera le processus réglementaire d'approbation des médicaments afin que les Canadiens puissent avoir accès plus rapidement aux médicaments sûrs dont ils ont besoin, créant un climat plus propice à la recherche dans ce domaine. De concert avec les provinces, il mettra en œuvre un système national de gestion de la recherche impliquant les humains, y inclus des normes nationales en matière d'éthique s'appliquant à la recherche.

Le gouvernement reverra les règlements canadiens sur les droits d'auteur pour assurer que notre pays soit doté d'un régime moderne qui appuie l'accroissement des investissements dans le savoir et les produits culturels.

Le gouvernement va présenter à nouveau des mesures législatives pour amender la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Il simplifiera les processus d'évaluation environnementale, y inclus la mise en place d'un guichet unique pour les projets tels que le pipeline du Nord. Pour mener cette stratégie à long terme, le gouvernement créera un comité consultatif externe sur la réglementation intelligente; son rôle sera de recommander au gouvernement de revoir ou de réorganiser son approche réglementaire dans certains domaines afin que le Canada ait un avantage ou qu'il le maintienne.

Le gouvernement mettra en œuvre le Cadre stratégique pour l'agriculture récemment annoncé, ainsi que les mesures connexes, afin de promouvoir l'innovation dans ce secteur clé, qui est crucial pour le monde rural et tous les Canadiens.

La Déclaration sur la frontière intelligente entre le Canada et les États-Unis contribue à assurer la sécurité de nos deux pays et la libre circulation des personnes, des biens et du commerce à notre frontière commune. Le gouvernement s'appuiera sur cette démarche et augmentera sa présence consulaire pour accroître l'équité et la sécurité de notre commerce ainsi que pour créer une image de marque canadienne aux États-Unis. Il continuera d'œuvrer dans des cadres bilatéraux et multilatéraux à la résolution des différends sur le bois d'œuvre et l'agriculture.

Des événements récents aux États-Unis ont ébranlé la confiance portée aux marchés financiers, non seulement dans ce pays, mais partout dans le monde. Le gouvernement travaille étroitement avec toutes les parties concernées pour renforcer la confiance des investisseurs et améliorer le bon fonctionnement et l'intégrité des marchés financiers canadiens. À cette fin, il passera en revue et, si nécessaire, changera ses propres lois et renforcera les moyens de les appliquer, afin que les normes de gouvernance auxquelles sont astreintes les institutions financières et les entreprises constituées en vertu des lois fédérales soient du plus haut niveau.

La fragmentation du marché des valeurs mobilières et des capitaux au Canada inquiète plusieurs investisseurs et entreprises, qui y voient un système inadéquat et un obstacle à la croissance. Ils ont demandé des réformes pour que les sociétés aient accès efficacement aux capitaux nécessaires à leur croissance et que les investisseurs canadiens soient traités avec équité. La coopération entre gouvernements sera essentielle. Le gouvernement collaborera avec toutes les parties intéressées pour faire en sorte que le Canada possède le système moderne et efficace dont il a besoin pour régir les valeurs mobilières.

DES VILLES COMPÉTITIVES ET DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ

Des villes compétitives et des communautés en santé sont essentielles à notre bien-être individuel et collectif, ainsi qu'à la capacité du Canada d'attirer les talents et les investissements, et de les garder. Elles ont besoin non seulement d'entreprises solides, mais aussi de quartiers sûrs, non seulement d'une main-d'œuvre dynamique, mais aussi d'une vie culturelle riche et diversifiée. Il nous faudra de nouveaux partenariats, une nouvelle stratégie urbaine et une nouvelle approche face aux communautés en santé pour le XXI^e siècle.

Nous devons pouvoir compter sur des infrastructures modernes pour assurer la prospérité de nos villes et la santé de nos communautés. De concert avec les provinces et les municipalités, le gouvernement instaurera un programme d'infrastructures s'étendant sur une période de dix ans de façon à permettre la mise en œuvre d'initiatives stratégiques à long terme qui sont essentielles à la compétitivité et à la croissance soutenue. Dans ce contexte, il déposera une nouvelle stratégie portant sur un système de transport sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement qui aidera à réduire la congestion dans nos villes et les embouteillages dans nos axes commerciaux.

Le gouvernement accroîtra ses investissements en matière de logement abordable pour aider ceux qui en ont le plus besoin, en particulier dans les villes canadiennes où le problème est plus aigu. Il renouvellera l'Initiative de partenariats en action communautaire pour donner aux communautés les outils nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies locales visant à réduire l'itinérance.

Dans plusieurs villes, la pauvreté est concentrée de façon disproportionnée chez les Autochtones. Le gouvernement collaborera avec les provinces intéressées et étendra l'application des projets pilotes existants afin de répondre aux besoins des personnes autochtones qui vivent dans les villes.

Le gouvernement ciblera ses activités de développement économique régional pour mieux répondre aux besoins de l'économie du savoir et permettre aux communautés urbaines, rurales et nordiques de faire face à des difficultés qui leur sont propres.

En collaboration avec les plus grandes villes du pays, le gouvernement élaborera des stratégies bien ciblées visant à diminuer les obstacles auxquels doivent faire face les nouveaux immigrants lorsqu'ils tentent de s'intégrer à la vie socioéconomique de leur milieu d'adoption. Il mettra en place des mesures spécifiques ayant pour but d'aider les enfants de nouveaux immigrants à apprendre le français et l'anglais, leur permettant ainsi de bénéficier des avantages mêmes qui avaient incité leurs parents à venir s'établir au Canada.

Le gouvernement mettra en œuvre une stratégie nationale antidrogue pour contrer la dépendance tout en faisant la promotion de la sécurité publique. Il augmentera le nombre de tribunaux de traitement de la toxicomanie. Il agira en s'appuyant sur les consultations parlementaires menées auprès des Canadiens au sujet des possibilités de changement aux lois sur les stupéfiants, y inclus celle de décriminaliser la possession de marijuana.

UN NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES CITOYENS

Le Canada présente un modèle unique de citoyenneté, qui s'appuie à la fois sur la diversité et la responsabilité mutuelle. Ce modèle requiert que des efforts délibérés soient entrepris pour que les Canadiens se rejoignent au-delà de leurs différences, pour leur rappeler leur histoire et permettre que leurs voix diverses se fassent entendre. C'est ainsi que sera façonné le Canada que l'on veut.

Au moment où les Canadiens prennent leur avenir en main, le gouvernement fera en sorte qu'ils puissent découvrir leur histoire grâce à la création d'une nouvelle institution résultant de la fusion des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada. Il fournira ainsi de nouveaux moyens de rejoindre les Canadiens, jeunes ou vieux. Il renforcera également des institutions clés vouées aux arts et au patrimoine et protégera les sites et édifices historiques importants.

Il procurera aux jeunes Canadiens d'autres façons de contribuer à l'assainissement de l'environnement et à la poursuite des priorités du Canada dans le monde, particulièrement en Afrique.

Il modernisera notre législation en matière de citoyenneté pour faire valoir les droits mais également les responsabilités conférées par la citoyenneté canadienne.

Il mettra en œuvre l'accord conclu en décembre dernier avec le secteur bénévole afin de l'aider à contribuer à l'atteinte des priorités nationales et à faire valoir les points de vue de ceux qui sont trop souvent exclus.

Il collaborera avec les provinces au renouvellement de l'aide juridique pour que les Canadiens puissent être représentés de façon adéquate devant les tribunaux.

La dualité linguistique est au cœur de notre identité collective. Le gouvernement verra à l'application d'un plan d'action sur les langues officielles mettant l'accent sur l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde, avec pour objectif entre autres de doubler d'ici dix ans le nombre de diplômés des écoles secondaires ayant une connaissance fonctionnelle du français et de l'anglais. Il appuiera le développement des communautés minoritaires d'expression française et anglaise et rendra plus accessibles les services dans leur langue dans les domaines tels que la santé. Il renforcera l'utilisation de nos deux langues officielles dans la fonction publique fédérale, autant au travail que dans les communications avec les Canadiens.

Le gouvernement déposera à nouveau la mesure législative visant à renforcer les institutions de gouvernance des Premières Nations, pour promouvoir les principes démocratiques, la transparence et l'imputabilité publique, et pour procurer aux Premières Nations les outils visant à améliorer la qualité de l'administration publique dans leurs communautés. Il travaillera avec elles afin d'accroître leur capacité de générer le développement socioéconomique, et il accroîtra l'utilisation d'approches communautaires en matière de justice, spécialement pour les jeunes vivant dans les réserves et pour les Autochtones du Nord. Le gouvernement collaborera également avec les Autochtones pour protéger et renforcer les langues et les cultures autochtones.

Les Canadiens veulent que leur gouvernement soit ouvert, rende des comptes et réponde à leurs besoins changeants et diversifiés.

Au début de la présente session, le gouvernement fournira une direction claire en matière de normes d'éthique pour les élus et les hauts fonctionnaires, y inclus de meilleurs mécanismes d'application. Il renforcera la mesure législative régissant ses rapports avec les lobbyistes et déposera des changements législatifs s'appliquant au financement des partis politiques et des candidats à une charge publique.

Les Canadiens connaissent la valeur et l'importance du rôle du gouvernement et ils sont conscients de la nécessité de pouvoir compter sur l'excellence dans la fonction publique. Le gouvernement déposera le projet de réforme de la fonction publique, depuis longtemps attendu. Celle-ci pourra ainsi recruter les talents les plus divers dont elle a besoin pour continuer à bien servir les Canadiens et les Canadiennes.

CONCLUSION

Le Canada que l'on veut ne peut se faire si le gouvernement agit seul ou si les citoyens le font sans égard les uns aux autres.

Nous savons que si nous agissons dans l'intérêt commun, chacun de nous en profite aussi. Nous savons également qu'un pays est plus que la somme des intérêts particuliers; c'est un projet commun auquel tous peuvent contribuer.

Les priorités que nous avons énoncées aujourd'hui s'appuient sur la conviction que nous devons ajouter aux réalisations de nos ancêtres. Elles feront en sorte que le Canada que nous léguons aux prochaines générations soit encore meilleur.

À l'image de notre passé, que notre avenir soit façonné de grandes réalisations.

Chers compatriotes,

Inspirés par notre histoire et confiants en notre avenir, faisons tous notre part.

■ *Mesdames et Messieurs les Députés,*

■ Vous serez appelés à voter les crédits nécessaires pour financer les services et les dépenses approuvés par le Parlement.

■ *Honorables Sénateurs et Sénatrices,*
■ *Mesdames et Messieurs les Députés,*

■ Puisse la Divine Providence vous guider dans l'accomplissement de vos devoirs et l'exercice de vos responsabilités.